

# Info Troglos

Villaines Les Rochers

Numéro 30

*Sommaire :*

<i>Quid des élections cantonales</i>	<i>Pages 1 à 3</i>
<i>ESV</i>	<i>Page 4</i>
<i>Comice Agricole</i>	<i>Page 4</i>
<i>Vous pouvez nous aider : projet sur le Camp du Ruchard</i>	<i>Page 5</i>
<i>Soirée Américaine</i>	<i>Page 5</i>
<i>Infos Troglos</i>	<i>Page 6</i>
<i>La Croix Rouge</i>	<i>Page 6</i>
<i>Coup de cœur : Los Cantiguas de Santa-Maria</i>	<i>Page 7</i>
<i>Villaines, circulons Tranquilles</i>	<i>Page 8</i>
<i>Agenda</i>	<i>Page 8</i>

## Quid des élections cantonales

Pourquoi allons-nous voter les 21 et 28 Mars 2004 ?

Nous devons choisir le Conseiller Général et le Conseiller Régional qui représentent, respectivement, notre canton au Conseil Général et notre Département au Conseil Régional.

Vous trouverez, ci-après, une synthèse sur les modalités d'élections des Conseillers ainsi que sur le rôle, le fonctionnement et les compétences des 2 Conseils.

*Article rédigé avec l'aide des Secrétaires de Mairie de Villaines.*

## Conseil Général

### ◆ Modalités d'élection :

⇒ dans notre département, le Conseil est constitué de 37 cantons dont 19 sont renouvelés cette année. La moitié du Conseil est renouvelée tous les 3 ans

⇒ le Conseiller Général est élu pour 6 ans et rééligible. Il est élu à la majorité : au premier tour, s'il réunit 50% des suffrages exprimés représentant au moins  $\frac{1}{4}$  des électeurs inscrits ; au second tour, s'il a la majorité des suffrages exprimés. Un candidat ne peut se présenter au second tour que s'il a obtenu plus de 10% des voix au premier tour.

⇒ pour être candidat, il faut avoir un lien avec le Département où il se présente (domicile ; bien immobilier ; ...) et ne pas être fonctionnaire dans des instances dépendant du Département ou de l'Etat.

⇒ tout électeur du canton peut contester une élection dans les 5 jours suivant la proclamation des résultats.

### ◆ Pouvoirs :

⇒ le Conseil Général gère les affaires et biens du Département (création et gestion des services ; conditions d'attribution des subventions ; ..).

### ◆ Fonctionnement (identique pour les 2 Conseils) :

- le Conseil se réunit au moins une fois par trimestre ou à la demande. Les séances sont publiques et peuvent être retransmises, sauf avis contraire du Conseil.
- les délibérations sont prises à la majorité des suffrages exprimés.
- tout électeur peut demander les délibérations du Conseil et les procès verbaux des séances publiques et peut les diffuser.
- le Président est élu à la majorité absolue pour 3 ans
- la coordination avec l'Etat est assurée par le Président avec le Préfet

## Conseil Régional

### ◆ Modalités d'élection :

⇒ dans la Région Centre, comprenant 6 Départements, le Conseil est constitué de 77 membres dont 17 pour l'Indre-et-Loire. Il est renouvelé, en totalité, tous les 6 ans.

⇒ le Conseiller Régional est élu pour 6 ans et rééligible. L'élection se fait, dans chaque Département, par un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel, sans panachage ni vote préférentiel. La liste comporte autant de candidats que de sièges à pourvoir. Les sièges sont attribués dans l'ordre de présentation sur la liste. Une liste ne peut être représentée que si elle a obtenu au moins 5 % des voix.

⇒ pour être candidat, il faut avoir 18 ans, être inscrit sur une liste électorale et ne pas être fonctionnaire dans des instances dépendant de la Région ou de l'Etat.

⇒ un mandat de Conseiller Régional est incompatible avec celui de Conseiller Général ou représentant au parlement Européen ou certains mandats de Conseiller Municipal de grande ville.

⇒ tout électeur du Département peut contester une élection dans les 10 jours suivant la proclamation des résultats.

### ◆ Pouvoirs :

⇒ le Conseil Régional gère les affaires et biens de la Région (création et gestion des services ; conditions d'attribution des subventions ; ..).

## Conseil Général (suite)

### ◆ *Compétences :*

Il est libre d'intervenir dans tout domaine d'intérêt départemental s'il n'empiète pas sur les compétences de l'Etat ou de toute autre collectivité ou sur la liberté du commerce ou de l'industrie.

### ◆ *Rôle :*

⇒ *action sanitaire et sociale* : prestations d'aide sociale (RMI ; RMA ; personnes âgées ou handicapées ; ...) ; gestion des services d'action sociale ; protection sanitaire de la famille

⇒ *enseignement public* : gestion des collèges publics ; entretien et investissements dans les collèges privés

⇒ *culture* : gestion des archives et des musées départementaux et des bibliothèques centrales de prêt ; création d'établissements publics d'enseignement artistique ou culturel

⇒ *transport* : plan départemental des transports ; transport collectif et scolaire urbain

⇒ *voirie* : routes départementales ; plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée ; entretien des digues

⇒ *aménagement rural* : aide à l'équipement rural ; aides liées aux réseaux d'eau et d'électricité ; coordination de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme ; environnement

⇒ *lutte contre l'incendie* : gestion du service d'incendie et de secours

⇒ *interventions économiques* : aides directes ou indirectes aux entreprises

⇒ *aide aux communes* : subvention d'investissement ou garantie d'emprunt ; participation syndicats mixtes et sociétés d'économie mixte ; assistance technique, juridique ou financière ; entretien de bâtiments historiques

◆ *actions réalisées à Villaines avec l'aide du Conseil Général*

⇒ rénovation du bâtiment du terrain de foot

⇒ construction des WC sur la place

⇒ aide aux associations pour des activités du domaine du Conseil Général

## Conseil Régional (suite)

### ◆ *Compétences :*

Il doit promouvoir le développement économique, social sanitaire, culturel et scientifique de la région ainsi que gérer l'aménagement de son territoire et préserver son intégrité.

### ◆ *Rôle :*

⇒ *divers* : gestion de l'apprentissage et de la formation continue ; politique du logement et de l'habitat dont les programmes d'aides à l'habitat

⇒ *enseignement public* : gestion des lycées et des établissements d'éducation spéciale ;

⇒ *culture* : création d'établissements publics d'enseignement artistique ou culturel

⇒ *transport* : plan régional des transports

⇒ *encadrement du développement régional* : études ; coordination des investissements réalisés par les collectivités publiques ; financement d'équipements collectifs

⇒ *interventions économiques* : pôles technologiques ; primes à la création d'entreprise, à l'emploi ; prêts

◆ *actions réalisées à Villaines avec l'aide du Conseil Régional*

⇒ opération « Façades »

⇒ projet de rénovation du bâtiment de la Movalbourne

⇒ aide aux associations pour des activités du domaine du Conseil Régional



Les entraînements et les matchs ont repris en ce début d'année 2004, malgré un temps peu clément et un terrain défavorable.

En espérant que vous soutenez toujours nos dynamiques équipes, nous vous communiquons les prochaines dates à retenir :

## Matchs au stade du Chillou :

### 1. Moins de 13 ans

20/03/2004 : Villaines - Richelieu

03/04/2004 : Villaines - IB Val de Vienne

22/05/2004 : Villaines - Chinon

### 2. UFOLEP

30 et 31 mai : Grand tournoi de sixte (*sous réserve de réfection du terrain*)

06/06/2004 : Finale de la Coupe

### 3. SENIORS

18/04/2004 : Villaines - Villeperdue

10/05/2004 : Villaines - Lignéières,

**Samedi 20 mars 2004** : Repas - Salle Polyvalente de Villaines à partir de 20h - Cartes à se procurer auprès des joueurs ou du traiteur Mr Patrice Noblet - Prix 24 € par personne - Orchestre « *Coup de soleil* »

## **NOTA**

Le stade est réservé aux joueurs de foot licenciés. Malheureusement, de multiples dégradations, dues aux passages répétés de scooters et mobylettes, ont été relevées sur le terrain.

Parents, soyez vigilants et apprenez à vos enfants que le stade n'est pas un lieu pour pratiquer cette activité !

Des actions seront décidées si ces faits sont à nouveau constatés. Merci

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT, VOUS POUVEZ JOINDRE LE CLUB AU : 02 47 45 28 35**

Email : [es.villaineslesrochers.foot@wanadoo.fr](mailto:es.villaineslesrochers.foot@wanadoo.fr)

Le Bureau

## **Comice agricole**

Le comice agricole se déroulera les 4 et 5 septembre 2004 à Azay Le Rideau.

Le thème choisi est « l'agriculture et sa pérennité ». Pour Villaines, l'osier sera mis en valeur avec la confection d'une corne d'abondance.

Si vous êtes intéressé pour participer à la préparation du comice, contactez Paulette LEGATT ou Hubert LANGLET.



# vous pouvez nous aider

Au cours de l'année 2004, INFOS TROGLOS a le projet de « mettre en lumière » **LE CAMP DU RUCHARD**.

Chaque Villainois sait combien son implantation a eu un impact social, économique et humain, de grande importance pour le village.

Aussi la publication d'un ouvrage s'inscrivant dans une collection bien connue « Mémoires en Images » nous paraît pouvoir le mieux transmettre les souvenirs de toute une époque!!!

Pour cela, nous avons besoin de tous ceux pour qui le Camp du Ruchard a pu symboliser une page de vie.

- Si vous avez été militaire, salarié, artisan, etc....
- Si vous connaissez ou avez connu des personnes dont le camp du Ruchard a été le point déterminant de rencontres, peut-être de couples!!!
- Ou si vous possédez des photos, cartes, témoignages de tous ordres;

Contactez - nous:

Marie-Annette BERGEOT au 02 47 45 45 07 ou

Chantal VANDERBERGHE au 02 47 45 38 26 ou

Cyril DUVERT au 02 47 45 93 25.

Vos souvenirs seront, pour la plus grande partie, le contenu de notre ouvrage. Soyez donc d'avance, chaleureusement remerciés.

Tout document sera bien sûr utilisé avec le plus grand soin et remis au collectionneur, dès que possible.

Il est important de souligner que notre démarche est soutenue par:

Monsieur AURENCHE Commandant du Camp

Monsieur BEAUVILLAIN Maire de Villaines

Monsieur MROLA Maire d'Avon Les Roches.

## *Soirée Américaine*

Des musiciens américains vont arriver à Cheillé : préparez vos oreilles pour écouter cette musique traditionnelle et vos jambes pour danser.

Susan KEVRA revient pour notre plaisir !

La soirée aura lieu le 26 Juin à 20h30 à la salle des Fêtes de Cheillé. Elle est organisée par l'Association « Ad Libitum »

Une chorale américaine, invitée par la chorale de Villaines, se produira également à la soirée de contredanses du 26 Juin 2004.

Infos Troglos a fêté son **10 ième anniversaire** en Novembre 2003.

Depuis 1993, l'Association a édité **53 lettres** dont 24 numéros spécifiques adaptés à l'actualité (élections locales ; Téléthon ; Halloween ; ...).

En tout, ce sont près de 50 personnes qui ont contribué à rédiger 236 articles. La lettre est diffusée gratuitement dans les boîtes aux lettres de Villaines. Un abonnement est possible pour les personnes habitant à l'extérieur du village. Un Comité de Rédaction assure la rédaction et la publication de la lettre.

Infos Troglos, c'est, depuis 1999, un **atelier d'apprentissage individuel et personnalisé** qui permet de découvrir ou de se perfectionner à **l'informatique** (logiciels Word ; Excel ; composition de documents ; ..) et à l'utilisation **d'Internet**. 15 personnes ont ainsi participé à cet atelier, régulièrement ou ponctuellement, selon leur besoin ou leur envie.

Des **enveloppes** représentant des dessins d'habitations typiques du village sont mises à disposition chez les commerçants.

L'association assure, également, la gestion du « **Jardin d'Osier** » situé sur le Sentier d'Interprétation, à côté du Salicetum. Des journées d'entretien sont organisées. La prochaine est le 20 Mars 2004.

L'Association propose des **visites guidées** au cours desquelles sont présentées les spécificités du village : osier et vannerie ; habitat ; troglos ; monuments ; ...

Ces activités sont réalisées par les adhérents et sympathisants à l'association ainsi que par la personne en Emploi-Jeunes. Cet emploi est géré en partenariat avec l'association « 1001 Pattes » dans le cadre de l'association « Club Troglos ».

Les projets sont : la réalisation d'un ouvrage « Mémoires en Images » sur le Camp du Ruchard ; la création d'un site Internet ; la contribution au projet de « Point Ados » sous l'aspect Informatique et Internet en lien avec l'Association « 1001 Pattes » ; la participation aux Journées Environnement ; ...

Nous remercions tous ceux qui nous aident ou nous soutiennent dans la réalisation de nos différents projets.

Si vous souhaitez participer à une des activités de l'Association, contactez-nous (voir dans l'encadré en fin de numéro).

Dans le cadre des « Journées pour le respect de notre environnement », l'association Infos Troglos propose de réaliser une opération d'évacuation gratuite des carcasses de voitures ou autres gros déchets métalliques. Si vous êtes intéressés, que ce soit pour vous débarrasser d'une carcasse de voiture ou pour nous aider, contactez-nous au 02-47-45-45-07 ou au 02-47-45-93-25. La récupération aura lieu du Samedi 10 Avril au Mercredi 14 Avril.

### **CROIX ROUGE**

LE VESTIAIRE DE LA CROIX ROUGE SERA OUVERT

à partir du 1er mars, tous les Mercredi de 14h à 16h

au 25 avenue de la gare à Azay-le-Rideau

## **Coup de cœur : « Los Cantigas de Santa Maria »**

Peut-on être mystique sans être religieux à proprement parler ?

La musique liturgique peut-elle être musique avant tout ?

Il semble bien que l'on puisse répondre par l'affirmative, et « Los Cantigas de Santa Maria » en sont la preuve par la ferveur. Musique sacrée s'il en est, ne serait-ce que par leur titre, les Cantigas sont évidemment un hymne à la Vierge (et mère) en tant que symbole religieux, mais aussi en tant que femme, ce qui est nettement plus rare et original.

Compositions datées de XIII<sup>ème</sup> siècle, leur origine exacte est encore controversée : les Cantigas ont-elles été composées sous l'égide du très pieux roi d'Espagne Alphonse X le Savant, ou par le souverain lui-même ?

Pieux sans aucun doute, puisqu'il semble qu'il ait choisi de finir ses jours dans un couvent (ce qui se faisait beaucoup à l'époque) mais, « Los Cantigas de Santa Maria » en témoignent avec éloquence, certainement pas confit dans des chœurs de lamentations. Un roi « grenouille de bénitier », peut-être, mais les batriaciens du XIII<sup>ème</sup> siècle manifestaient une solide joie de vivre. N'oublions pas que ce siècle est celui de la Courtoisie, des troubadours, ... Écrites dans la langue des poètes, le « galicien-portugais », ces Chansons à la Vierge présentent un éventail musical surprenant, sans doute unique. Tantôt guillerettes et très entraînantes, puisqu'elles accompagnaient parfois les jongleurs de rues et des danses, ou soutenaient le moral de pèlerins, les Cantigas savaient tout autant faire montre de douceur dans les louanges à Marie. Sortes de chants grégoriens à forte coloration hispanisante, voire « berbero-andalouse » (haut lieu de mariages de civilisations au Moyen-âge), elles requièrent de l'interprète un sens aigu u rythme dans certains cas, autant que celui de la psalmodie pour d'autres usages.

C'est l'extraordinaire performance de la-dite interprète, Esther LAMANDIER : chanteuse à la voix d'une prodigieuse pureté (ce n'est pas une diva qui cherche le contre-ut qui tue, mais elle atteint le grand art, celui qui coule de source, celui qui s'impose sans en imposer). Elle a posé ses ritournelles et ses louanges sur des instruments (ou de reproductions) d'époque, tels que l'orgue portatif, la vielle, la harpe. Une manière de renouer avec une tradition encore pratiquée en Orient. C'est une musique rare, qui mérite que l'on se donne un peu de mal pour la dénicher. Sublime, forcément sublime. A écouter au calme, ...religieusement!

François TETEFOLLE

Alphonso el Sabio, « LOS CANTIGAS DE SANTA MARIA » CD ASTRE-AUVIDIS  
1981/1986-E 7707.

## « Villaines, Circulons tranquilles »

a tenu son Assemblée Générale le 21 Janvier 2004.

Depuis plusieurs années, cette association fait de l'information sur la **sécurité routière** auprès des enfants scolarisés à Villaines, en partenariat avec l'équipe enseignante de l'Ecole primaire, la Municipalité, la Gendarmerie, le Conseil Général, la Prévention Routière et la MAIF. En 2003, une matinée d'ateliers a donc permis aux enfants, et aux adultes qui se sont déplacés, de s'exercer sur des circuits ou des simulateurs, de répondre à des questionnaires, de réparer un vélo, d'apprendre les bons gestes à partir de vidéos.

Lors de cette réunion du 21 Janvier, plusieurs habitants du village ont souhaité s'exprimer sur les **conditions de déplacement des piétons dans le village** et, en particulier, dans le Centre-Bourg. Le souhait de poursuivre les aménagements de la traversée de Villaines, en cohérence avec l'étude réalisée il y a plus de 10 ans, a été exprimé. Ainsi, les stationnements par marquage sur la chaussée, sécurisés par des bacs à fleurs, permettent, à moindre coût, de faire ralentir les automobilistes et aux habitants de garer leur voiture en dehors des trottoirs. Pour être efficaces, ils faudrait en disposer régulièrement tout le long du village.

Contact : Dominique PETIT au 02-47-45-21-82

### Agenda :

- ⇒ 20 Mars : dîner dansant de l'ESV à la salle polyvalente
- ⇒ 20 Mars : soirée cabaret avec la Compagnie Interligne à la Corbeille d'Osier (à 19h)
- ⇒ 26 Mars : concert de l'ensemble Folk AD LIBITUM (à 21h30)
- ⇒ 15 Avril : soirée « Théma » spécial « Lecture » à la Corbeille d'Osier
- ⇒ 24 Avril : finale du Tremplin musical à la salle des Fêtes de Sainte-Maure (à 20h)
- ⇒ 25 Avril : concours de pêche de « La Brême de Sacheville » à l'étang de Maurux de Saché
- ⇒ 02 Mai : Ball-Trap du Comité des Fêtes
- ⇒ 15 et 16 Mai : Fêtes de la Pèlerie organisée par la Coopérative de Vannerie et Artisaneries organisées par les Compagnons du Terroir. Marché Gourmand le Samedi soir.
- ⇒ 16 Mai : concert de la Chorale « Cantoria »
- ⇒ 30 Mai : Tournoi de foot organisé par l'ESV
- ⇒ 19 et 20 Juin : Fête du Comité des Fêtes
- ⇒ 26 Juin : Fête de l'Ecole
- ⇒ 26 Juin : soirée de contredanses américaines à la salle des fêtes de Cheillé à 20h30 précédée par un stage de danses américaines à 14h

Date de parution du numéro 30 : Mars 2004

Diffusion par l'association régie par la loi du 01 juillet 1901 : « Infos Troglos »

Siège social : La Peyrière, 37190 Villaines les Rochers

Comité de rédaction de la lettre « Infos Troglos »

Marie-Noëlle RECOLLON, Cyril DUVERT, Pierre BOUILLANT, Marie-Annette BERGEOT,  
Roselyne RECOLLON et Cécile LAPRUNE

Composition : Michèle YVENAT et Marie-Annette BERGEOT

Contact : Téléphone et Fax : 02 47 45 48 74

E-Mail : [infostroglos.villaines@9online.fr](mailto:infostroglos.villaines@9online.fr)